



Instituts de recherche  
en santé du Canada

Canadian Institutes  
of Health Research

# Institut des services et des politiques de la santé Plan stratégique

1<sup>er</sup> avril 2005 – 31 mars 2008

Services et politiques de la santé :  
Optimiser les soins de santé au Canada



IRSC CIHR

Instituts de recherche  
en santé du Canada

Canadian Institutes of  
Health Research

Canada

Institut des services et des politiques de la santé  
Instituts de recherche en santé du Canada  
209-2150 Western Parkway  
Vancouver, BC V6T 1V6  
[www.irsc-cihr.gc.ca](http://www.irsc-cihr.gc.ca)

© Sa Majesté la Reine du Canada (2005)  
N° de cat. : MR21-66/2005F-PDF  
ISBN 0-662-70583-1





Institut des services et des politiques de la santé

## Plan Stratégique

1<sup>er</sup> avril 2005 – 31 mars 2008

Services et politiques de la santé :  
Optimiser les soins de santé au Canada



IRSC CIHR

Instituts de recherche  
en santé du Canada

Canadian Institutes of  
Health Research

Canada 



## Table des matières

2	Message du directeur scientifique
3	Instituts de recherche en santé du Canada
4	Institut des services et des politiques de la santé des IRSC
6	Notre monde
10	Nos buts
10	Recherche exceptionnelle
11	Chercheurs exceptionnels dans des milieux innovateurs
15	Mise en pratique des résultats de recherche en santé
17	Partenariats efficaces et participation du public
18	Excellence organisationnelle



## Message du directeur scientifique

Au cours d'une période de dix mois qui a commencé au symposium inaugural que l'Institut a tenu à Montréal en 2003, l'ISPS et cinq partenaires nationaux ont sondé des décideurs, des gestionnaires, des membres du public et des chercheurs de toutes les régions du pays afin de définir les priorités de recherche des deux à cinq prochaines années. Cet exercice intitulé *À l'écoute II*, devait reprendre un exercice semblable réalisé peu après la création de l'Institut, au début de 2001. Les changements des priorités définies et aussi le manque de changement reflètent les réalités du système de santé du Canada. De nouveaux enjeux émergent périodiquement, mais la plupart des grands problèmes qui assiègent le système de santé du Canada ressemblent à ceux des téléromans – ils ne changent pas, même si des nuances diffèrent légèrement.

Ces priorités guident maintenant les investissements visant à atteindre le but du volet général « Recherche exceptionnelle » de notre deuxième Plan stratégique. Comme les priorités de recherche mêmes, ce plan aura l'air bien connu, mais il a aussi subi certains changements. Le plus évident, c'est que les principaux domaines qui attirent investissements et attention concordent maintenant avec le *Plan stratégique* même des IRSC. D'autres changements et regroupements reflètent l'expérience de nos premières années et les décisions prises par le Conseil consultatif de l'Institut pendant cette période.

Le plan stratégique guide le Conseil consultatif dans la prise de décisions critiques sur les engagements humains et financiers. Comme il y a tellement de possibilités dignes de l'appui de l'Institut et tellement de défis qu'il faut tenter de relever et d'enjeux qu'il faut essayer d'aborder, le Conseil y revient en période d'incertitude. Le plan établit le cadre dans lequel nous organisons notre travail, en fonction duquel nous nous évaluons nous-mêmes et en fonction duquel d'autres évalueront le travail de l'Institut au cours de la prochaine année.

Ce document représente aussi le Plan stratégique que nous remettrons à nos successeurs. Nos mandats en tant que directeur scientifique et président du Conseil consultatif prendront fin en 2006. Même s'il y a encore beaucoup à faire au cours de la prochaine année, nous sommes persuadés que ce document offrira une orientation importante à nos successeurs et, ce qui est tout aussi important, garantira la continuité pour les groupes que l'Institut sert.

Nous vous invitons à nous faire part de vos commentaires sur nos buts et objectifs, ainsi que sur les moyens que nous choisissons pour les atteindre.

Le directeur scientifique,

Morris Barer

## Instituts de recherche en santé du Canada

Les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) sont le principal organisme fédéral responsable du financement de la recherche en santé au Canada. Leur objectif est d'exceller, selon les normes internationales reconnues de l'excellence scientifique, dans la création de nouvelles connaissances et leur application en vue d'améliorer la santé de la population canadienne, d'offrir de meilleurs produits et services de santé et de renforcer le système de santé du Canada.

En juillet 2000, les IRSC ont lancé 13 instituts, dont chacun était voué à un domaine de recherche en particulier. Le rôle de ces instituts de recherche en santé est de déterminer, de coordonner, de mettre au point et d'intégrer des priorités de recherche et d'application en santé pour le Canada en s'appuyant sur :

- une compréhension de plus en plus nette de la nature multifactorielle des problèmes de santé et des possibilités d'améliorer la santé;
- la participation, la reconnaissance de la participation et le respect pour la contribution des chercheurs en santé de toutes les disciplines de recherche et hors des champs traditionnels de recherche en santé;
- la participation et la collaboration d'un large éventail de partenaires de tous les secteurs pertinents, des provinces et d'autres pays;
- la production, le recrutement et la rétention des meilleurs chercheurs en santé qui soient pour le Canada;
- la création de nouvelles connaissances reposant sur la recherche qui répondent aux plus hautes normes internationales d'excellence;
- l'application des connaissances en question à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques et de pratiques innovatrices.

Tous les instituts encouragent la recherche interdisciplinaire et intégrative en santé, ce qui comprend la recherche biomédicale, la recherche clinique, la recherche liée aux systèmes et aux services de santé et la recherche sur la santé des populations, y compris les dimensions sociales et culturelles de la santé et les incidences environnementales sur la santé (c.-à-d. quatre domaines, thèmes ou piliers). L'Institut des services et des politiques de la santé des IRSC est un de ces 13 instituts.

## Institut des services et des politiques de la santé des IRSC

### **Notre vision ~ Renforcer le système de soins de santé du Canada par la recherche sur les services et les politiques de la santé**

La vision du Conseil consultatif de l'Institut des services et des politiques de la santé (ISPS) des IRSC consiste en une collectivité active d'excellents chercheurs menant d'importantes recherches sur les services et les politiques de la santé qui informent les Canadiens et les Canadiennes sur leur système de soins de santé, qu'utilisent les décideurs afin de renforcer le système de soins de santé du Canada, et qui ont une incidence sur les politiques de la santé et les politiques sociales du Canada et à l'étranger.

### **Notre mandat ~ Soutenir la recherche sur les services et les politiques de la santé et l'application opportune des résultats**

Le mandat de l'Institut des services et des politiques de la santé des IRSC consiste à soutenir des initiatives en matière de recherche exceptionnelle, de renforcement des capacités et d'application des connaissances conçues pour améliorer l'organisation, la réglementation, la gestion, le financement, le paiement, l'utilisation et la prestation des services de soins de santé, dans le but d'améliorer la santé et la qualité de vie de toute la population canadienne.

### **Nos valeurs**

L'Institut des services et des politiques de la santé des IRSC encourage les valeurs fondamentales et essentielles suivantes, sur lesquelles reposeront son processus décisionnel, ses activités stratégiques et son fonctionnement :

- l'excellence internationale
- la recherche qui respecte la déontologie
- la rigueur scientifique
- la diversité des approches théoriques et méthodologiques
- l'innovation
- l'évaluation impartiale et indépendante selon le mérite et l'examen par les pairs
- la participation, la reconnaissance et le respect d'un large éventail de chercheurs en matière de santé de tous les domaines de recherche
- la participation, la reconnaissance et le respect d'un large éventail de partenaires de tous les secteurs pertinents, des provinces et d'autres pays
- Une approche transparente qui facilite la reddition de comptes à tous les Canadiens.





## Nos principes directeurs

Les principes suivants adoptés par l'Institut le guident dans ses activités stratégiques et opérationnelles :

- Fournir un encadrement en collaborant avec des partenaires clés lors de la détermination, de la coordination, de la mise au point et de l'intégration des priorités de recherche et d'application des connaissances qui ont trait aux services et aux politiques de la santé pour le Canada.
- Soutenir la recherche exceptionnelle et les chercheurs qui participent à la résolution des problèmes que connaissent les décideurs et les administrateurs du système de soins de santé d'aujourd'hui et de demain.
- Encourager la collaboration productive entre des chercheurs qui utilisent différentes méthodes et offrent différents genres d'expertise.
- Appliquer les principes de la liberté universitaire, de l'indépendance et du droit de publier.
- Tenir compte, si c'est possible et pratique, des différences régionales et autres liées à la capacité du Canada d'entreprendre d'importantes recherches dans le cadre du mandat de l'Institut.
- Soutenir l'innovation dans la création d'outils, de méthodes et de partenariats innovateurs dans le cadre du mandat de l'Institut.
- Faciliter l'accès aux données qu'il est possible d'utiliser afin de mener des recherches sur les services et les politiques de la santé tout en collaborant avec des partenaires afin de s'assurer que les protocoles d'accès respectent la protection des renseignements personnels sur les patients, les fournisseurs et les organisations.
- Appuyer les initiatives qui se traduiront par l'application opportune des résultats de recherche pertinents.
- Fournir rapidement des réponses à toutes les personnes qui communiquent avec les membres du personnel de l'Institut.
- Échanger avec toutes les personnes et les représentants d'organismes en faisant preuve d'intégrité et de respect.

## Notre monde

En 2002, l'Institut des services et des politiques de la santé (ISPS) des IRSC a publié son premier plan stratégique à la suite d'une consultation nationale qui visait à définir les enjeux les plus importants auxquels devrait faire face le système de santé du Canada au cours des deux à cinq ans qui suivraient. Ce plan intitulé *Services et politiques de la santé : Optimiser les soins de santé au Canada* portait avant tout sur les activités de l'ISPS dans quatre domaines clés : bâtir une collectivité de chercheurs, augmenter et améliorer les ressources de recherche, soutenir la recherche stratégique et appliquer des connaissances.

Nous savions à l'époque que nous devions favoriser un groupe restreint mais de plus en plus en demande tout en augmentant sa taille et sa capacité par tous les moyens possibles. L'établissement des IRSC en 2000 a donné naissance à des attentes énormément accrues à l'égard des spécialistes de la recherche sur les services et les politiques de la santé, les 13 instituts des IRSC encourageant la recherche interdisciplinaire intégrante sur les systèmes et les services de santé. Nous avons reconnu que pour permettre une recherche exceptionnelle, il fallait investir dans l'élaboration et l'amélioration de l'accès à des données de qualité sur la santé et les services de santé. Nous devons aussi renforcer notre capacité de fournir aux décideurs chargés des politiques et de la gestion des données de recherche opportunes dans des domaines prioritaires. Nous devons aussi appuyer des initiatives visant à mieux traduire les résultats de recherche en amélioration des systèmes et des services.

Au cours des dernières années, nous avons réalisé des progrès importants à l'égard d'un grand nombre des objectifs précis de chacun de ces quatre grands domaines. Par ailleurs, même si le paysage des politiques de santé au Canada peut sembler immobile à certains égards, les changements ont été spectaculaires dans d'autres cas. Ce qui nous laisse un nouvel ensemble de priorités et de circonstances auxquelles il faut réagir. Le travail de commissions, de groupes d'étude et de comités fédéraux, provinciaux et territoriaux en a appris beaucoup plus aux dirigeants des soins de santé au sujet des préférences et des attentes des Canadiens à l'égard de leur système de santé. Le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie (Comité Kirby) a présenté des recommandations sur le renouvellement des soins de santé en avril 2002 et la Commission sur l'avenir des soins de santé au Canada (Commission Romanow) a terminé ses travaux en novembre 2002.

Il en a découlé d'importants mouvements visant à changer l'organisation, le financement, la réglementation, la prestation et la surveillance des soins de santé au Canada. Le pays a maintenant le Conseil de la santé, qui a le mandat clair de produire des rapports publics, et des administrations ont mis sur pied des conseils de la qualité de la santé. Des provinces ont restructuré leurs régies régionales de la santé et leurs réseaux de fournisseurs. On continue

d'étudier d'un bout à l'autre du Canada des possibilités de financement privé d'installations et de services et l'organisation et le financement des soins de santé primaires ont pris des virages dignes de mention. Les enjeux de la santé publique et du système de santé ont aussi fait l'objet, au cours de la crise du SRAS de 2003, d'un examen intensif qui a catalysé la création de l'Agence de santé publique du Canada.

L'Accord de septembre 2003 sur le renouvellement des soins de santé, qui traduit un consensus fédéral-provincial-territorial sur la réforme du système, est particulièrement important. Les premiers ministres se sont entendus un an plus tard sur un plan décennal afin de renforcer les soins de santé qui s'appuie sur un engagement à long terme du gouvernement fédéral d'augmenter le financement chaque année. L'Accord et le Plan décennal prévoient tous deux des domaines stratégiques où l'on s'attend à des changements dans le système de santé et reconnaissent le rôle vital que la recherche appliquée et l'application des connaissances doivent jouer dans les efforts de renouvellement.

Le rôle global du Canada dans la recherche sur la santé suscite aussi davantage d'intérêt. En novembre 2004, les ministres de la santé du monde entier ont participé à un sommet conjoint sur la recherche en santé. La déclaration de Mexico qui en a découlé signale le rôle crucial mais insuffisamment reconnu que la recherche doit jouer dans le renforcement des systèmes de santé et affirme la valeur d'un engagement global de relier la recherche à l'intervention dans les services et les politiques de la santé.

L'expérience des Canadiens à l'égard de leur système de santé est relativement constante depuis quelques années. La grande préoccupation — accès en temps opportun à des soins de grande qualité — domine toujours le débat sur les services et les politiques de la santé en 2005. L'accessibilité des services se détériore dans quelques domaines, et la qualité préoccupe davantage. Par rapport à il y a quelques années, moins de Canadiens sont satisfaits de l'accès aux soins dans la collectivité et de l'opportunité de l'accès<sup>i</sup>. Même si la plupart des Canadiens (86 %) déclarent avoir un médecin de famille, certains (16 %) affirment avoir de la difficulté à avoir accès à des soins de premier contact et d'autres (13 %), à des soins de routine. Beaucoup de Canadiens (51 %) considèrent maintenant les améliorations de la qualité des soins comme une grande priorité où il faut investir de l'argent dans les soins de santé<sup>ii</sup>. Les Canadiens demeurent toutefois ouverts à un vaste éventail d'initiatives afin d'améliorer le système de santé et appuient fermement le concept selon lequel la recherche sur la santé contribuera au rythme de l'innovation dans les soins de santé et la prise de décision factuelle<sup>iii</sup>.

<sup>i</sup> Pollara Research. (2003). Étude sur les soins de santé au Canada: Rétrospective 1998-2003.

<sup>ii</sup> Pollara Research. (2003). Étude sur les soins de santé au Canada: Rétrospective 1998-2003.

<sup>iii</sup> Pollara Research. (2003). Sondage sur les soins de santé au Canada 2003.


Les buts et les objectifs globaux de l'ISPS demeurent les mêmes, mais on a modifié certains détails afin de tenir compte de cet environnement changeant. Les milieux de la recherche sur les services et les politiques de la santé demeurent restreints comme en 2000, mais les investissements de l'ISPS et de nos partenaires en ont accéléré la croissance. Nous avons maintenant une association nationale à part entière de nos milieux de la recherche et des utilisateurs de la recherche, soit l'Association canadienne de la recherche sur les services et les politiques de la santé (ACRSPS), qui complète nos efforts de renforcement de la collectivité. Les premiers investissements dans de nouvelles capacités de formation et d'édification d'équipes effectués par les IRSC (y compris l'ISPS) commencent déjà à porter fruit. Les changements aux IRSC créent aussi davantage de possibilités d'appuyer la création de compétences dans notre collectivité. Au moment d'aller sous presse, on avait ajouté au concours annuel des IRSC un concours permanent sur les « équipes » et des travaux en cours visaient à mettre sur pied un concours annuel portant sur les « équipes émergentes ».

Au cours des trois dernières années, en dépit de nos meilleurs efforts, le paysage de la recherche qui a trait à la disponibilité de ressources de données fondamentales et à l'accès à celles-ci est demeuré difficile. L'ISPS a appuyé bon nombre d'initiatives de base visant à créer des données sur la santé et les services de santé et à en améliorer l'accès, y compris des ateliers visant à franchir les premiers pas vers l'harmonisation des normes relatives à la vie privée en ce qui a trait à la recherche sur les services et les politiques de la santé. Nous devons maintenant traduire ce que nous avons appris en interventions et nous continuerons à collaborer avec des partenaires nationaux clés pour créer le contexte réglementaire et stratégique favorable à la recherche sur les systèmes et les services de santé.

En 2004, nous avons entrepris notre deuxième série de consultations nationales mixtes d'utilisateurs et de producteurs de recherche sur les services et les politiques de santé. Le résultat de cette consultation, *À l'écoute II*, décrit un ensemble révisé de priorités nationales en matière de recherche et d'application des connaissances dont un grand nombre reflètent aussi des thèmes clés de l'Accord et du Plan décennal. Beaucoup des thèmes définis au cours des consultations de 2001, *À l'écoute I*, demeurent des priorités (ce qui n'est pas étonnant), même s'il a fallu en reformuler et en regrouper certains.

Le programme *À l'écoute II* éclairera l'ISPS en ce qui a trait aux domaines de recherche stratégique dans lesquels il devra investir au cours des prochaines années, mais nous disposerons d'autres moyens pour financer des travaux dans ces domaines. En 2004, les IRSC ont lancé un nouveau concours, Partenariats pour l'amélioration du système de santé (PASS), qui offre des possibilités accrues et de nouveaux domaines subventionnables tout en maintenant la structure et les objectifs fondamentaux du concours des projets de subvention ouvert (CSO) de la Fondation canadienne de la recherche sur les services de santé (FCRSS).

Nous espérons que les investissements de l'ISPS et de ses partenaires ont augmenté la demande de données probantes et l'offre des résultats de recherche dans la prise de décision. En 2005, nous



assistons au lancement d'un nouveau journal canadien de recherche sur les services et les politiques de la santé, *Politiques de santé*, qui s'adresse spécifiquement aux responsables des politiques et aux gestionnaires du système. L'ISPS publiera aussi son premier recueil d'applications des connaissances qui servira à mettre en commun les pratiques exemplaires et à démontrer l'impact potentiel des résultats de recherche sur les services et les politiques de santé en 2005. Le besoin de recherche et d'expertise reliées aux services et aux politiques de la santé dans l'application des connaissances est toutefois important et continue de prendre de l'ampleur à un rythme étonnant.

Comme les IRSC en général, l'ISPS aborde un deuxième stade de son évolution. Les trois prochaines années marqueront un virage dans notre façon d'atteindre nos buts institutionnels pendant que nous effectuons la transition de la phase d'élaboration à une phase axée davantage sur l'action. Notre portefeuille dépassera la convergence sur le renforcement des capacités qui a marqué nos trois premières années pour inclure une plus grande capacité de répondre à des enjeux pressants sur les politiques et les pratiques. Les trois premiers signes de ce changement se sont manifestés en 2004 avec le leadership dont nous avons fait preuve en transférant le CSO de la FCRSS aux IRSC afin de créer le PASS, ainsi qu'avec le lancement de notre premier appel de demandes (AD) de « synthèse », de même qu'au début de 2005, lorsque l'ISPS a piloté le lancement d'un AD d'intervention rapide afin d'appuyer l'engagement pris par les premiers ministres d'établir des points de repère sur les temps d'attente dans cinq domaines cliniques.

Les partenariats et la mobilisation du public sont aussi reconnus comme un domaine clé où l'ISPS a connu certains succès clés, mais où il y a encore davantage à faire. Les partenariats font partie intégrante de la vision des IRSC et, dans les domaines subventionnés par l'ISPS, ils jouent un rôle crucial dans la réalisation de la recherche et pour assurer sa pertinence, son applicabilité et sa traduction en améliorations de l'efficacité des services et des systèmes de santé. Nous avons ajouté de nombreux objectifs nouveaux à ce plan stratégique afin d'établir et de maintenir des liens avec des organisations sur la scène tant nationale qu'internationale.

Les trois prochaines années promettent d'être remplies de nouveaux défis pour l'ISPS et la collectivité que nous appuyons. Les IRSC reprennent leur première évaluation intégrée de tout l'organisme et abordent eux-mêmes un nouveau volet de croissance conçu pour accélérer le rythme de la découverte et son application dans la santé. Au cours des trois prochaines années, le mandat du premier groupe de directeurs scientifiques des IRSC prendra fin, ce qui présentera à l'organisme à la fois des défis intéressants sur le plan de la transition et de nouvelles possibilités. Le premier directeur scientifique de l'ISPS passera le flambeau à son successeur à la fin d'août 2006, ce qui signalera le début d'une nouvelle étape dans la vie de l'Institut. Comme toujours, vos commentaires sur nos activités et nos progrès, ainsi que sur la meilleure façon dont nous pouvons continuer de servir les milieux de la recherche sur les services et les politiques de la santé et les utilisateurs des résultats de recherche au Canada sont les bienvenus.

## Nos buts

Les buts stratégiques de l'Institut des services et des politiques de la santé des IRSC reposent sur un engagement à l'égard de cinq domaines clés qui correspondent à la structure de planification, de production de rapports et de responsabilisation :

- Créer et résumer de la **recherche exceptionnelle**.
- Construire une collectivité de **chercheurs exceptionnels dans des milieux innovateurs**.
- **Mettre en pratique les résultats de recherche en santé**.
- Créer et appuyer des **partenariats efficaces et faire participer le public**.
- Promouvoir et faciliter l'**excellence organisationnelle** dans toutes les activités de l'Institut et dans les IRSC en général.

## Recherche exceptionnelle

Un décideur est une personne qui prend des décisions ou qui influence les politiques qui ont une incidence directe sur l'organisation, la prestation des soins, le financement, la gestion, la réglementation ou la mise en oeuvre des systèmes ou des services de santé. Le défi que les décideurs doivent relever pour le compte de tous les Canadiens consiste à élaborer et à appliquer un changement constructif dans les services et les systèmes de santé au Canada. Leurs décisions devraient reposer sur les meilleurs résultats de recherche disponibles fournis de façon opportune. Il faut du temps afin de préparer et de résumer les résultats de recherche, mais les connaissances qui découlent de ces activités doivent être disponibles et accessibles lorsqu'il faut prendre des décisions pour lesquelles ces connaissances sont nécessaires. Afin de nous assurer que la recherche sur les services et les politiques de la santé au Canada permet de prévoir les nouveaux enjeux et les besoins en information des décideurs dans le domaine de la santé, nous continuerons de collaborer avec des réseaux d'intervenants et de partenaires pour cerner les lacunes des connaissances et appuyer les initiatives stratégiques qui visent à les combler.

Par conséquent, l'Institut s'engage à travailler avec des partenaires clés afin d'atteindre les objectifs suivants.

### 1<sup>er</sup> but

**Déterminer les besoins actuels et nouveaux en information des décideurs chargés des soins de santé et du public et y attacher des priorités.**

**Objectif :**

- 1.1 Lancer périodiquement une consultation nationale en collaboration avec des partenaires clés afin de déterminer les enjeux actuels et nouveaux les plus importants auxquels feront face les décideurs, les responsables des politiques et les gestionnaires du système de santé au cours des deux à cinq prochaines années.

**2<sup>e</sup> but**

Appuyer la création et la synthèse de recherches sur les services et les politiques de la santé dans des domaines stratégiques.

**Objectifs :**

- 2.1 Établir, mettre en œuvre et évaluer des mécanismes de financement de la recherche stratégique sur les services et les politiques de la santé.
- 2.2 Aider à élaborer et à mettre en œuvre des outils de financement conçus pour soutenir la recherche stratégique liée aux systèmes et aux services de santé dans les domaines relatifs à d'autres instituts des IRSC ou d'autres organismes subventionnaires nationaux ou provinciaux et établir avec eux des partenariats appropriés en utilisant du financement stratégique et des fonds de développement.
- 2.3 Mettre en œuvre des initiatives qui aident les chercheurs spécialisés dans les services et les politiques de la santé à élaborer des propositions afin de demander des fonds de fonctionnement ou d'infrastructure qui répondent aux priorités stratégiques définies par l'Institut, et à en obtenir.

## Chercheurs exceptionnels dans des milieux innovateurs

Même avant l'établissement des IRSC, le Canada faisait face à une pénurie de travailleurs possédant les compétences et l'expérience nécessaires pour mener des recherches exceptionnelles sur les services et les politiques de la santé. Comme les pressions qui s'exercent sur le système de soins de santé sont de plus en plus lourdes, on offre de plus en plus aux membres de ce groupe restreint de chercheurs d'entreprendre des travaux qui intéressent directement et immédiatement les décideurs chargés de soins de santé et le public.

La création des IRSC a produit de nouveaux défis et de nouvelles possibilités pour ces groupes restreints de spécialistes de la recherche sur les services et les politiques de la santé :

- Les 13 instituts des IRSC encouragent la recherche en santé multidisciplinaire et intégrative qui comprend la recherche liée au système et aux services de soins de santé. Il en découle des

attentes très vastes pour que les chercheurs spécialisés en services et politiques de la santé dirigent des projets ou contribuent à des projets menés par des chercheurs principalement affiliés à d'autres instituts des IRSC.

- Les lois auxquelles sont soumis les IRSC reconnaissent formellement qu'un grand nombre des futures découvertes dans le domaine de la santé découleront probablement des échanges continus, fondés sur la collaboration entre des chercheurs de disciplines et de milieux différents, et la plupart des nouvelles initiatives appuyées par les IRSC ont encouragé et continueront d'encourager ouvertement une telle collaboration.
- Les IRSC et leurs 13 instituts sont tous voués à soutenir l'application des connaissances pour améliorer la santé, les services et les produits de santé, ainsi que le système de soins de santé du Canada. À cause de la nature d'une grande partie des recherches entreprises par la collectivité des spécialistes de la recherche sur les services et les politiques de la santé, les membres de cette collectivité ont une énorme expérience de la collaboration avec les décideurs du secteur de la santé et le grand public. Ce milieu restreint est donc une source d'expertise plutôt naturelle pour tous les instituts des IRSC, alors qu'on tente de comprendre les « facteurs essentiels du succès » en vue de l'application efficace des connaissances.

Afin de combler les lacunes de la capacité actuelle de recherche pour faire face à la demande de recherches exceptionnelles sur les services et les politiques de la santé qui prend rapidement de l'ampleur, l'Institut s'est engagé à travailler avec des partenaires clés pour bâtir une collectivité de chercheurs exceptionnels en fixant les objectifs suivants :

### 3<sup>e</sup> but

**Accroître le bassin de chercheurs et améliorer la répartition géographique des personnes qui excellent dans la recherche interdisciplinaire au Canada et qui sont responsables de recherches exceptionnelles sur les services et politiques de santé, y participent et en appliquent les résultats avec succès.**

#### **Objectifs :**

- 3.1** Offrir des bourses d'études, des bourses de recherche, des bourses de carrière et d'autres genres de soutien aux étudiants, aux titulaires de bourses de recherche postdoctorale et aux jeunes chercheurs qui s'engagent à mener des recherches exceptionnelles sur les services et les politiques de la santé.
- 3.2** Promouvoir la valeur de l'investissement dans la création de capacité en recherche sur les services et les politiques de la santé (p. ex., avec des partenaires provinciaux et d'autres partenaires éventuels).



- 3.3 Soutenir des programmes novateurs de formation qui exposent les étudiants de deuxième cycle en recherche sur les services et les politiques de la santé et les titulaires d'une bourse de recherche postdoctorale en la matière aux environnements de recherche interdisciplinaire et leur offrent la possibilité d'acquérir des compétences spécialisées et de l'expérience en application des connaissances.
- 3.4 Appuyer les initiatives de mentorat qui s'adressent aux spécialistes et aux apprenants en recherche sur les services et les politiques de la santé entre établissements, réseaux, groupes et centres, afin de maximiser l'acquisition de capacité.

#### 4<sup>e</sup> but

Encourager et faciliter la mise en place de nouvelles collaborations en accroissant les liens entre chercheurs spécialisés dans les services et les politiques de la santé et ceux qui se spécialisent en sciences biomédicales, en sciences cliniques et en santé des populations et qui participent à des projets de recherche sur les services et les politiques de la santé.

#### **Objectifs :**

- 4.1 Appuyer des initiatives qui favorisent les liens entre chercheurs affiliés à l'Institut, et en particulier l'Association canadienne pour la recherche sur les services et les politiques de la santé et le journal *Politiques de santé*.
- 4.2 Soutenir des équipes, des réseaux et des centres qui créent un milieu favorable aux programmes novateurs de recherche multidisciplinaire dans les quatre domaines des IRSC.

Afin d'effectuer des recherches exceptionnelles, les chercheurs doivent travailler dans des milieux de recherche novateurs et favorables, et avoir accès aux meilleures ressources disponibles. Pour les chercheurs spécialisés dans les services et les politiques de la santé, cela signifie un accès rapide aux meilleures données de recherche disponibles, que ces données aient été recueillies au moyen de sondages ou d'entrevues, qu'elles se trouvent dans des bases de données administratives, ou qu'elles proviennent d'autres sources.

Le Canada accueille beaucoup de chercheurs spécialisés dans les services et les politiques de la santé de renommée internationale qui ont fait de nouvelles découvertes sur la dynamique des services ou du système de soins de santé en utilisant des données recueillies en général à d'autres fins. Beaucoup d'entre eux ont utilisé cette information combinée à des données de



grande qualité recueillies précisément dans le cadre d'un projet de recherche. Les chercheurs connaissent toutefois des expériences très différentes sur le plan de l'accès aux données, et il n'y a toujours pas de stratégie nationale pour guider les investissements dans les infrastructures de données afin de soutenir la recherche théorique sur les services et les politiques de la santé.

C'est pourquoi l'ISPS s'est engagé à collaborer avec des partenaires clés afin d'augmenter et d'améliorer les ressources de la recherche en cherchant à atteindre les buts suivants :

### **5<sup>e</sup> but**

**Soutenir la préparation de données sur la santé et les services de santé et en améliorer l'accès afin de permettre aux chercheurs d'entreprendre une recherche exceptionnelle sur les services et les politiques de la santé.**

#### **Objectifs :**

- 5.1** Définir et abaisser les obstacles qui nuisent à l'accès aux dépôts de données existants pour la recherche théorique sur la santé.
- 5.2** Effectuer des investissements stratégiques afin d'améliorer l'infrastructure de données au Canada.
- 5.3** Collaborer avec d'autres instituts et services (p. ex., éthique) des IRSC et des partenaires clés de l'extérieur afin d'établir au Canada des contextes législatifs et réglementaires qui appuient l'utilisation de l'information sur la santé pour la recherche théorique sur les services et les politiques de la santé.
- 5.4** Présenter aux responsables des politiques des séances d'information sur la façon d'établir un équilibre entre les avantages que la mise de renseignements sur la santé à la disposition de la recherche théorique sur les services et les politiques de la santé offre et les préoccupations liées à la protection de la vie privée en la matière qui y sont liées.
- 5.5** Chercher continuellement à déterminer, communiquer et encourager les pratiques exemplaires dans le domaine de la garde des données.

La recherche exceptionnelle sur les services et les politiques de la santé passe par l'amélioration continue de la théorie, des cadres et des méthodes empiriques, ainsi que des outils d'évaluation. Les meilleures données disponibles sont utiles seulement dans la mesure où elles correspondent aux concepts, aux variables ou aux instruments élaborés, testés et validés par une recherche novatrice. De telles améliorations reposent souvent sur des initiatives transdisciplinaires fondées sur la collaboration. Les spécialistes de la recherche sur les services et les politiques de la santé

ont beaucoup à tirer de la méthodologie et de l'expertise des universitaires, des responsables de politiques et des professionnels de disciplines comme les mathématiques, le droit, l'éthique, les sciences humaines et un vaste éventail de sciences sociales.

### 6<sup>e</sup> but

**Appuyer l'élaboration, l'amélioration et l'utilisation de théories, de cadres, de méthodes de recherche, d'outils et de techniques d'évaluation pour la recherche sur les services et les politiques de la santé et l'application des connaissances.**

#### **Objectifs :**

- 6.1** Soutenir des initiatives qui visent à élaborer, augmenter ou améliorer des approches et des méthodes de recherche sur les services et les politiques de la santé et l'application des connaissances connexes.
- 6.2** Réunir, par des moyens financiers et autres, des chercheurs de différents milieux professionnels afin de créer de nouveaux outils de recherche sur les services et les politiques de la santé et d'application des connaissances.

## Mise en pratique des résultats de recherche en santé

Lorsqu'il existe une masse uniforme de données de recherche sur lesquelles fonder des décisions, les connaissances peuvent améliorer l'efficacité des services, des politiques et des produits de santé, de même que l'équité de l'accès aux soins de santé et leur utilisation, et renforcer le système de soins de santé par d'autres moyens. Lorsqu'un processus de recherche repose sur les besoins en information des utilisateurs de la recherche, les résultats seront plus susceptibles d'être traduits en connaissances utilisables. L'application des nouvelles connaissances aux services et aux systèmes améliorés n'est toutefois pas toujours une suite d'événements simples au cours desquels les connaissances sont acquises, transmises, reçues et utilisées.

Souvent, les personnes qui pourraient tirer parti de résultats de recherche pour instaurer un changement positif n'en connaissent pas l'existence. Par ailleurs, les personnes qui produisent ces résultats souvent ne s'intéressent pas beaucoup à l'application des résultats ou n'ont pas les compétences ou l'expérience nécessaires pour le faire. L'application efficace des connaissances repose sur des échanges continus à long terme entre les chercheurs et les utilisateurs des résultats de recherche, des techniques efficaces de synthèse et de communication chez les chercheurs et

l'engagement d'utiliser les résultats de recherche pertinents dans la prise de décisions. Il faut cependant pousser plus loin les recherches et processus d'application efficace des connaissances.

En plus de soutenir les chercheurs qui permettront de mieux comprendre les pratiques exemplaires dans le domaine de l'application des connaissances (3<sup>e</sup> but ci-dessus) et qui élaboreront de nouvelles approches, de nouvelles méthodes et de nouveaux outils afin de participer à la recherche sur l'application efficace des connaissances (6<sup>e</sup> but ci-dessus), l'Institut s'est engagé à travailler avec les principaux partenaires afin d'atteindre les objectifs suivants.

### **7<sup>e</sup> but**

**Soutenir la détermination d'approches efficaces d'application des connaissances et en promouvoir l'utilisation.**

#### ***Objectifs :***

- 7.1** Appuyer les processus qu'il est possible d'utiliser pour améliorer l'engagement et la participation des chercheurs spécialisés dans la recherche sur les services et les politiques de la santé et des initiatives efficaces d'application et d'échange de connaissances, notamment en exigeant le lancement d'initiatives opportunes d'application des connaissances dans le contexte d'initiatives de recherche stratégique subventionnées par l'ISPS.
- 7.2** Élaborer, mettre en œuvre et évaluer des mécanismes de financement afin d'appuyer la synthèse de données de recherche sur les politiques et les services de santé dans des domaines prioritaires et l'utilisation de ces synthèses par les utilisateurs.
- 7.3** Élaborer et appuyer des mécanismes, des processus et des outils qui permettent et améliorent les communications entre chercheurs et décideurs du secteur des soins de santé pour qu'il se fasse plus de recherches pertinentes et se prenne des décisions plus éclairées dans le domaine des services de santé.
- 7.4** Appuyer les possibilités novatrices de formation à l'intention des chercheurs et des utilisateurs de recherche dans les domaines de l'application et de l'échange des connaissances.

## Partenariats efficaces et participation du public

Les partenariats sont de plus en plus importants pour a) la création de connaissances nouvelles et leur application, b) l'élaboration de produits et de services de santé plus efficaces et c) le renforcement du système de santé du Canada. C'est particulièrement pertinent pour l'ISPS parce qu'il y a tellement de recherche dans ce domaine qui est multidisciplinaire. Les partenariats jouent un rôle essentiel non seulement pour réunir des fonds et effectuer des recherches, mais aussi pour améliorer la pertinence, l'applicabilité et l'utilisation des résultats de recherche.

### 8<sup>e</sup> but

Établir et entretenir des relations avec les organisations pertinentes aux paliers national et international afin de faciliter les partenariats adéquats de façon efficace et opportune.

#### **Objectifs :**

- 8.1 Maintenir des relations de collaboration avec des partenaires nationaux, provinciaux et territoriaux clés du secteur public afin d'atteindre les buts de l'Institut.
- 8.2 Maintenir des partenariats avec d'autres organismes intéressés à déterminer et classer des priorités liées à la recherche sur les services et les politiques de la santé et à l'application des connaissances.
- 8.3 Resserrer les liens avec des organismes bénévoles du secteur de la santé en visant particulièrement la collaboration dans le domaine de l'application des connaissances.
- 8.4 Élaborer et mettre en œuvre une stratégie cohérente de partenariats internationaux en collaboration avec des partenaires nationaux clés afin de faire progresser la recherche et l'application des connaissances sur les politiques et les services de santé.
- 8.5 Collaborer avec le service des Communications des IRSC, des organismes bénévoles et d'autres partenaires, et par leur intermédiaire, afin de mobiliser efficacement la population canadienne pour qu'elle comprenne l'importance de la recherche sur les services et les politiques de la santé pour sa santé, ainsi que pour la force de son système de santé.

## Excellence organisationnelle

L'ISPS est déterminé à définir, adopter, élaborer et mettre en commun des pratiques exemplaires de gestion et de fonctionnement de ses programmes, initiatives et investissements. L'Institut s'efforce de créer et de maintenir un milieu de travail propice à l'excellence dans tous les aspects de son mandat.

### 9<sup>e</sup> but

Encourager l'innovation et l'efficacité dans tous les programmes, les initiatives, les activités et les structures de l'Institut.

#### **Objectifs :**

- 9.1 Continuer d'appuyer le conseil consultatif de l'Institut engagé activement et à des fins significatives.
- 9.2 Élaborer et mettre en œuvre un cadre de mesure du rendement et de production de rapports sur le rendement continu.
- 9.3 Utiliser des processus organisationnels efficaces pour s'assurer que les activités stratégiques et opérationnelles de l'Institut en reflètent les valeurs et les principes directeurs.
- 9.4 Collaborer de près avec le président, la haute direction et le personnel des IRSC afin d'assurer l'harmonie entre les affaires de l'organisme et celles de l'Institut.
- 9.5 Collaborer de près avec les cadres supérieurs des IRSC afin d'assurer que tous les programmes et processus d'examen par les pairs continuent de répondre aux besoins et aux enjeux particuliers des milieux de la recherche sur les politiques et les services de santé.
- 9.6 Planifier une transition transparente à l'Institut au cours du remplacement du directeur scientifique afin d'assurer le maintien de l'excellence dans les opérations et un traitement équitable et respectueux du personnel actuel.